

Fiche pédagogique n°1

Protection des mineurs *Repères pour éducateurs*

**L'accueil et l'écoute de la parole d'un
enfant ou d'un adolescent témoin ou
victime de violences**

Objectif de la formation

Permettre aux éducateurs, catéchistes, animateurs d'aumônerie, chefs scouts, éducateurs de patronage, et autres acteurs éducatifs, de développer des compétences d'écoute active et d'accueil des paroles des enfants et adolescents, particulièrement ceux victimes ou témoins de violences.

 **Durée totale : 1h55**

- ⇒ **Activité introductive n°1 : QCM** (20 min)
- ⇒ **Activité introductive n°2 : « Temps de partage d'expériences personnelles »** (15 min)
- ⇒ **Atelier collaboratif : « Les fondamentaux de l'écoute et la construction d'un environnement sécurisé »** (30 min)
- ⇒ **Cas pratiques** (40 min)
- ⇒ **Temps de conclusion** (10 min)

Recommandations : Nous vous invitons à réaliser toutes les activités. Si le temps est limité, vous pouvez réaliser seulement la première activité introductive sur les deux.

Matériel nécessaire :

- ⇒ Impression des cartes en pages annexes



Vous êtes invités à vous référer au guide en ligne « [Pédophilie : les bons réflexes • Église catholique en France](#) » pour approfondir vos connaissances et compléter les informations abordées lors de cette formation. Vous pouvez également consulter les autres fiches pédagogiques déjà disponibles.

1. Activité introductive n°1 : QCM (20 min)

Objectif : Sensibiliser et informer sur la réalité des violences sexuelles envers les mineurs

Outils : Cartes de QCM disponibles en annexe 1 (page 5)

Activité : En petits groupes (3 personnes), distribuer le nombre de cartes souhaitées par participant. Les questions sont lues à tour de rôle et les participants tentent d'y répondre.

2. Activité introductive n°2 : « Temps de partage d'expériences personnelles » (15 min)

Objectif : Aider les éducateurs à réfléchir sur ce qu'ils attendent d'une écoute en général, tout en renforçant les liens au sein du groupe.

Outils : Cartes disponibles en annexe 2 (page 13)

Activité : En petits groupes (3 personnes), chacun pioche deux cartes qui portent sur l'écoute en général et les lit en silence. Il n'en garde qu'une seule. Quand les participants se sentent prêts, chacun partage ce qu'il souhaite avec le groupe à tour de rôle. Il ne s'agit pas forcément d'une révélation de violences mais d'un moment où ils ont eu besoin de parler ou ont été en position d'écoute. Les autres ne réagissent pas. Lors d'un second tour, les participants échangent sur les valeurs essentielles de l'écoute qui ressortent du partage d'expérience.

3. Atelier collaboratif : « Les fondamentaux de l'écoute et la construction d'un environnement sécurisé » (30 min)

Objectif : Aider les participants à réfléchir sur les comportements et attitudes nécessaires pour garantir une écoute bienveillante et créer un environnement sécurisé. Cette activité permet de concrétiser les 9 repères essentiels pour accueillir la parole d'un jeune.

Outils : Les 9 points clefs à développer en annexe 3 (page 16) + la fiche explicative en annexe 3 bis (page 17)

Activité en deux temps :

Les participants sont répartis en petits groupes (de 4 à 6 personnes). Chaque groupe reçoit les titres des **9 points clés** issus de la fiche explicative. Chaque groupe réfléchit aux attitudes et

comportements spécifiques associés à chaque point, et sur les actions concrètes à adopter. Sur des post-its ou sur une grande feuille, ils inscrivent leurs idées principales pour chaque point.

Mise en commun et discussion (20 min) :

Chaque groupe présente ses réflexions sur un ou plusieurs points. L'ensemble du groupe échange sur ceux-ci. On complète sans répéter ce qui a déjà été marqué.

Débriefing et conclusion (10 min) :

À la fin de l'activité, les participants reçoivent la **fiche explicative**, qui reprend les 9 points clés avec des suggestions d'attitudes à adopter.

Une dernière réflexion collective est menée sur l'importance des petits gestes et attitudes pour créer un environnement sécurisé et d'écoute active. Chaque participant est invité à résumer un à un les 9 points clés, en les exprimant par un mot ou un verbe.

4. Analyse de cas pratiques (40 min)

Objectif : Permettre aux éducateurs d'identifier les comportements à adopter face à des confidences difficiles, de réfléchir à la manière de ne pas précipiter l'enfant dans une situation d'inquiétude supplémentaire et de garantir sa sécurité afin qu'il puisse parler librement.

Le formateur pourra se référer au chapitre [« Accueillir la parole de l'enfant »](#) dans le guide [« Lutter contre la pédophilie »](#) afin d'évaluer et de compléter les réponses de cette activité.

Outils : Cas pratiques [annexe 4](#) (page 20)

Activité : Les participants, répartis en petits groupes (de 3 à 4 personnes) partagent sur l'un des cas pratique qui sera le même pour tous (si possible, faire les quatre cas pratiques en annexe les uns après les autres). Ils réfléchissent sur la manière dont ils réagiraient face à la situation décrite pour accueillir la parole de l'enfant ou de l'adolescent dans un environnement sécurisant et non-jugeant.

Après 5 minutes de réflexion en petits groupes, l'ensemble du groupe revient sur cette situation et échange sur les attitudes possibles. Chaque groupe partage ses réflexions concernant les réponses à adopter (empathie, calme, écoute active) et les gestes à éviter (interrompre, minimiser, juger).

5. Temps de conclusion (10 min)

- Avoir un temps d'échanges avec les participants pour leur permettre de relever eux-mêmes les points clefs sur l'écoute active et de dire ce qu'ils ont découvert ou non.
- Les inviter à continuer à se former et à refaire la formation avec les autres membres de leur équipe

Annexes

Annexe n°1 : QCM (cartes à imprimer et découper)

A noter : Les questions et informations utilisées dans le QCM sont tirées du rapport de la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles Faites aux Enfants) **de novembre 2023**. Les numéros de pages et les détails des informations peuvent être consultés directement dans le rapport pour plus de précision.



1. Combien de mineurs sont victimes de violences sexuelles chaque année en France ?

- a) 50 000
- b) 100 000
- c) 160 000

✓ **Réponse correcte : c) 160 000**

Soit **1 mineur agressé toutes les 3 minutes**

❖ Référence : page n°234



2. Parmi les 160 000 mineurs victimes de viols ou d'agressions sexuelles, combien sont victimes d'inceste ?

- a) La moitié
- b) Un quart
- c) Trois quarts

✓ **Réponse correcte : a) La moitié**

75 200 victimes d'inceste soit 47%

❖ Référence : pages n°234 et 360



3. Quel est le pourcentage des victimes mineures de violences sexuelles qui ne portent pas plainte ?

- a) 53 %
- b) 65 %
- c) 81 %

✓ **Réponse correcte : c) 81 %**

Dans les cas de violences sexuelles incestueuses, ce chiffre est encore plus élevé : **88 %** ne portent pas plainte

❖ Référence : page n°226



4. Dans quel milieu les violences sexuelles sur mineurs sont-elles le plus fréquemment commises ? (Plusieurs réponses possibles)

- a) Au sein de la famille
- b) Dans l'entourage proche
- c) Au sein d'une institution
- d) Dans l'espace public

✓ **Réponse correcte : a) Au sein de la famille & b) Dans l'entourage proche**

81 % au sein de la famille
22 % dans l'entourage proche
11 % au sein des institutions
8 % dans l'espace public

A noter que parmi les violences institutionnelles, 40 % surviennent dans des institutions scolaires ou d'apprentissage, 28 % dans des institutions de loisirs, 24 % dans des institutions religieuses, et 8 % dans des établissements d'aide à l'enfance ou des hôpitaux

❖ Référence : page n°202





5. Quel pourcentage de plaintes pour viol aboutissent chaque année à une condamnation de l'auteur ?

- a) 3%
- b) 11 %
- c) 27 %

✓ **Réponse correcte : a) 3%**

Soit 4 800 condamnations sur 27 730 plaintes

❖ Référence : page n°234



6. Quel pourcentage d'adultes à qui un mineur a révélé des violences sexuelles commises actuellement sur sa personne ne le croient pas ?

- a) 10 %
- b) 30 %
- c) 50 %

✓ **Réponse correcte : b) 30 %**

Soit 1 adulte sur 3 à qui sont révélées les violences

❖ Référence : page n°432



7. Quel est le pourcentage de mineurs victimes de violences incestueuses ne sont pas mis en sécurité après avoir révélé les faits à un membre de leur famille ?

- a) 30 %
- b) 50 %
- c) 62%

✓ **Réponse correcte : c) 62%**

Soit plus de 6 mineurs sur 10 alors que 70 % d'entre eux ont été crus au moment de la révélation

❖ Référence : pages n°387 et 446



8. Combien de victimes de violences sexuelles pendant leur minorité ont bénéficié d'un soutien social positif ?

- a) Moins de 1 victime sur 10
- b) Moins de 3 victimes sur 10
- c) Moins de 5 victimes sur 10

✓ **Réponse correcte : a) Moins de 1 victime sur 10**

❖ Référence : page n°261



9. Quel pourcentage de personnes ayant été victimes de violences sexuelles pendant leur minorité présentent des amnésies totales ou partielles ?

- a) 20 %
- b) 30 %
- c) 40 %

✓ **Réponse correcte : c) 40 %**

L'âge moyen des victimes au moment de la sortie d'amnésie est de **32 ans**

❖ Référence : page n°378



10. Quel est l'âge moyen des victimes de violences sexuelles lorsque l'agresseur n'est pas un membre de la famille ?

- a) Moins de 10 ans
- b) Moins de 15 ans
- c) Plus de 15 ans

✓ **Réponse correcte : a) Moins de 10 ans**

1 victime sur 2 est âgée de moins de **10 ans**

3 victimes sur 4 dans le cas des violences incestueuses

❖ Référence : page n°203



11. Quel pourcentage de victimes de violences sexuelles rapporte avoir subi un viol ?

- a) près de 1 victime sur 10
- b) près de 3 victimes sur 10
- c) près de 5 victimes sur 10

Réponse correcte : b) près de 3 victimes sur 10

Plus de 4 victimes sur 10 en cas d'inceste

❖ Référence : page n°360



12. Quel est le risque accru pour les mineurs en situation de handicap d'être victimes de violences sexuelles ?

- a) 1,5 fois plus élevé
- b) 2,9 fois plus élevé
- c) 3,5 fois plus élevé

✓ **Réponse correcte : b) 2,9 fois plus élevé**

4,6 fois plus élevé lorsque le handicap est lié à des troubles cognitifs

❖ Référence : page n°361





13. Quel pourcentage de victimes de violences sexuelles pendant la minorité ont déjà fait une ou plusieurs tentatives de suicide ?

a) 20 %

b) 30 %

c) 40 %

✓ **Réponse correcte : b) 30 %**

Selon le baromètre de santé 2017 :

- Les hommes ayant été victimes de violences sexuelles sont **5 fois plus concernés** par les tentatives de suicide au cours de leur vie que les autres hommes
- Les femmes victimes de violences sexuelles sont **4 fois plus sujettes** aux conduites suicidaires que celles qui n'ont pas été victimes de telles violences dans leur minorité

❖ Référence : pages n°217, 220 et 323



14. Quel pourcentage de victimes de violences sexuelles pendant leur minorité rapportent que ces violences ont eu un impact négatif sur leur santé mentale ?

a) 65 %

b) 70 %

c) 85 %

✓ **Réponse correcte : c) 85 %**

34% font part d'un impact négatif sur leur libido

31 % rapportent des conduites addictives

31 % mentionnent des conduites agressives

❖ Référence : pages n°219, 220, 319 et 320





15. Quel est le pourcentage des auteurs de violences sexuelles sur mineurs ayant été eux-mêmes victimes de violences sexuelles ou de violences physiques dans leur minorité ?

- a) 30 à 40 %
- b) 50 à 60 %
- c) 80 à 90 %

✓ Réponse correcte : a) 30 à 40 %

❖ Référence : pages n°271 et 272



16. Quel est le lien de parenté de l'auteur le plus fréquent en cas d'inceste sur les garçons ?

- a) Le père
- b) Le frère

✓ Réponse correcte : b) Le frère

26 % le frère
24 % le père

❖ Référence : pages n°268 et 269



17. Lorsque l'auteur est une femme, qui sont les principales victimes des violences sexuelles ?

- a) Les filles
- b) Les garçons

✓ Réponse correcte : a) Les filles

77 % des filles
23 % des garçons

Dans 92 % des cas, l'auteur est **la mère de l'enfant** et l'enfant victime a en moyenne 9 ans au moment du premier passage à l'acte

❖ Référence : pages n°266 et 267



18. Lorsque l'auteur (fille ou garçon) est adolescent, quel est le pourcentage de victimes qui sont un membre de la famille ou un proche ?

- a) 52 %
- b) 67 %
- c) 85 %

✓ **Réponse correcte : b) environ 67 %**

Parmi ces auteurs adolescents :

- **66 % ont subi des traumatismes physiques**
- **50 % des traumatismes sexuels**
- **15 % commettront des agressions sexuelles à l'âge adulte**

Lorsque **l'auteur est un enfant**, la moyenne d'âge de commission de ces violences est comprise entre 6 et 9 ans

❖ Référence : page n°269



19. Quel est le coût annuel estimé des conséquences de violences sexuelles sur mineurs pour la société française ?

- a) environ 5,3 milliards d'euros
- b) environ 9,7 milliards d'euros
- c) environ 17, 2 milliards d'euros

✓ **Réponse correcte : b) environ 9,7 milliards d'euros**

Soit environ 7 milliards d'euros de **dépenses publiques** et 2,7 milliards d'euros de **perte de richesse** (incapacité de travail, chômage, etc.) par an

Les répercussions des violences sexuelles sur la **santé physique** et **mentale des victimes, tout au long de leur vie** sont estimées à **6,7 milliards d'euros**

❖ Référence : pages n°498 et 499



Annexe 2 : « Temps de partage d'expériences personnelles »



Carte 1

Quand avez- vous été écouté de manière attentive, qu'est-ce qui vous a marqué ?

Quel impact une écoute attentive a-t-elle eu sur vous ?



Carte 2

Quels attitudes ou gestes vous ont fait ressentir un manque d'écoute de la part de la personne à qui vous avez parlé ?

Comment ces comportements affectent-ils votre perception de l'écoute ?



Carte 3

Avez-vous déjà eu une expérience où vous vous êtes senti ignoré ou incompris ? Qu'est-ce qui, selon vous, a manqué dans cette écoute ?

Selon vous, qu'est-ce qui est essentiel pour éviter que cela se produise ?



Carte 4

Dans quelle(s) situation(s) avez-vous trouvé qu'il est difficile de rester pleinement attentif à quelqu'un ?

Quels sont vos principaux obstacles à une écoute attentive ?





Carte 5

Dans quelle situation avez-vous perdu confiance en la personne qui vous écoutait ?



Carte 6

Quels émotions ou sentiments ressentez-vous lorsque vous avez l'impression d'être bien écouté ?



Carte 7

Quand vous êtes dans une situation difficile, quels types d'écoute et d'attitude attendez-vous d'un proche ou d'un collègue ?



Carte 8

*Pensez à un moment où vous avez écouté quelqu'un qui avait du mal à s'exprimer.
Quels ont été vos réactions et votre ressenti ?*

Quelles stratégies utilisez-vous pour maintenir une écoute active dans ces moments-là ?



Carte 9

*Pensez à une situation où vous avez écouté activement quelqu'un.
Quelle a été la réaction de cette personne ?*



Carte 10

*Dans quelle(s) situation(s) avez-vous réussi à respecter l'intimité de la personne qui vous parlait
sans tomber dans la curiosité ?*

Quelles stratégies utilisez-vous pour éviter de tomber dans l'interrogatoire tout en restant attentif et respectueux ?

Annexe n°3 : Les 9 points clefs

Les points clés à traiter sont :

1. **Se rendre disponible pour écouter et tout entendre**
2. **Le croire, le lui dire et ne pas mettre en doute sa parole**
3. **S'installer dans un lieu adapté**
4. **Ne pas interrompre l'enfant ou l'adolescent**
5. **Être empathique sans se laisser emporter dans une trop grande émotion**
6. **Garder une trace écrite exacte des faits et des propos du mineur**
7. **Éviter de le faire répéter son histoire**
8. **Être attentif au langage non-verbal**
9. **Conclusion et action (Confidentialité et intervention)**

Annexe n°3-BIS : Fiche explicative

Garder à l'esprit qu'il n'appartient pas à l'éducateur de mener lui-même une enquête ou un questionnement détaillé. Celle-ci est du domaine des services sociaux ou de la police. L'éducateur accueille un propos qui survient alors que le recueil du témoignage d'un mineur est du ressort strict des autorités judiciaires.

Pédophilie : les bons réflexes • Église catholique en France

1. Être prêt et se rendre disponible pour écouter et tout entendre

Les enfants et adolescents ne choisissent pas toujours le moment idéal pour partager quelque chose de difficile. Il est donc essentiel d'être vigilant aux signaux non verbaux (*voir fiche « signaux faibles »*), comme un comportement soudainement réservé, une agitation, ou même des signes plus évidents de détresse. Il est essentiel de laisser du temps libre. Cela suppose de ne pas tout programmer, de ne pas prévoir des activités à foison. Dans tous les cas, ce temps d'écoute prime sur tout autre activité ou programme prévu. Une écoute précoce et spontanée peut prévenir des situations plus graves.

2. Le croire et lui dire

Encourager l'enfant ou l'adolescent en lui disant qu'il a raison de parler. Admettre que c'est effectivement difficile à exprimer.

Ne pas mettre en doute sa parole : reconnaître ce qu'il dit avoir subi, dire ce qui est autorisé et interdit, ce qui est juste et injuste, le remercier de la confiance faite et l'informer que le secret ne pourra pas être gardé sur cette révélation. Réaffirmer que cela ne change rien à l'attention, au respect qu'on lui porte et l'assurer d'un soutien durable des adultes.

Dire à l'enfant ou à l'adolescent que l'on croit ce qu'il dit. Cela permet de lui montrer que ce qu'il a vécu n'est pas normal et que sa parole n'est pas mise en doute. Préférez les formulations positive par exemple : « *tu es innocent* » ou bien « *je te crois* ».

3. S'installer dans un lieu adapté

Il est nécessaire, dans la mesure du possible, de choisir un espace propice à la confidentialité et à l'écoute. Un environnement calme, sécurisé et privé permet au mineur de se sentir à l'aise et d'ouvrir son cœur. Les lieux bruyants peuvent nuire à la concentration. Cependant, si le propos est confidentiel, le lieu reste visible, comme des locaux avec des cloisons transparentes. Aucune exigence de discrétion ne justifie le besoin de se cacher.

4. Ne pas interrompre l'enfant ou l'adolescent

L'interruption, même bien intentionnée, peut décourager le mineur et rompre le fil de ses pensées. Le laisser s'exprimer librement sans être interrompu montre que vous respectez son temps et ses mots. De plus, lorsque vous l'écoutez sans l'interrompre, vous lui montrez qu'il peut prendre son temps pour formuler ses pensées sans être pressé. L'écoute active repose sur cette patience et cette disponibilité totale.

5. Être empathique sans se laisser emporter dans une trop grande émotion

Il est naturel de ressentir de la tristesse ou de l'empathie lorsqu'un enfant ou un adolescent partage une expérience difficile. Cependant, il est essentiel de maintenir une certaine maîtrise émotionnelle. Réagir trop fortement, par exemple en pleurant ou en montrant un choc visible, peut intensifier la détresse de l'enfant ou de l'adolescent. Une trop grande émotion risque de l'empêcher à continuer à s'exprimer. Il arrive alors que la jeune victime, se rendant compte de la gravité de ce qu'il a subi et de l'émotion que suscite son récit, se rétracte peu à peu voire se taise. Au contraire, une réaction calme et rassurante (*exemple : « C'est important ce que tu dis »*) permet de montrer qu'il est pris au sérieux, tout en préservant la stabilité émotionnelle de la conversation. Le mineur doit sentir qu'il peut exprimer ses émotions sans être lui-même submergé par celles de l'adulte.

6. Garder une trace écrite exacte des faits et des propos du mineur

Garder une trace écrite est essentiel non seulement pour clarifier les faits, mais aussi pour garantir la protection du mineur. Noter les propos du mineur sans les interpréter permet de disposer de faits exacts et d'éviter toute confusion ou distorsion d'information. En fonction de la situation et de l'enfant ou de l'adolescent, prendre des notes durant l'échange est recommandé afin d'être le plus factuel possible pour faire remonter les informations. Si le fait de prendre des notes met l'enfant ou l'adolescent mal à l'aise, prenez le temps après l'entretien de consigner le plus précisément possible ce qu'il a dit sans interpréter ni influencer ses propos. Cette étape est cruciale si la situation nécessite une intervention professionnelle ou juridique. (*Voir fiche « signalement »*)

7. Éviter de le faire répéter son histoire

Chaque fois que l'enfant ou l'adolescent raconte son histoire, cela ravive ses émotions. Le forcer à répéter peut accentuer la souffrance et la confusion, voire causer un recul dans sa volonté de partager ce qu'il a vécu. En écoutant attentivement dès la première fois, vous montrez que ce qu'il dit est important et mérite toute votre attention. Répéter des histoires peut également amener le mineur à douter de sa propre version, ou à se replier sur lui-même par peur de trop en dire. Respectez son rythme et assurez-vous que ses mots sont enregistrés dès le premier échange.

8. Être attentif au langage non-verbal

Le langage corporel d'un enfant ou d'un adolescent peut révéler beaucoup de choses que les mots ne disent pas. Des signes de malaise, des gestes nerveux, des regards fuyants ou même des silences peuvent être des indicateurs importants du ressenti du mineur. (*Voir fiche « signaux faibles »*) Soyez attentif aux micro-expressions (comme un sourire nerveux ou une crispation de la mâchoire), car elles peuvent révéler une détresse sous-jacente. L'écoute active ne se limite pas à entendre des mots, elle englobe également l'observation du comportement pour mieux comprendre ce qui est exprimé en filigrane. Concrètement, il est utile de noter les comportements visibles (les silences, les gestes, voix, état des yeux...).

9. Conclusion et action (Confidentialité et intervention)

Après avoir écouté, il est crucial de clôturer la conversation en rassurant le mineur que les éducateurs sont avec lui et qu'il recevra l'aide nécessaire des adultes. Expliquez-lui que les informations seront partagées uniquement avec des professionnels ou des personnes qualifiées pour assurer sa sécurité. Rappelez-lui qu'il a pris une bonne décision en parlant. Ne restez pas seul après cette conversation : parlez-en immédiatement à votre responsable (responsable d'aumônerie, chef scout, directeur de camp, etc.), afin d'évaluer la situation et prendre les mesures appropriées. L'action ne doit pas être différée, et vous devez prendre des mesures pour protéger le mineur sans attendre. (*Voir fiche « signalement »*)

Résumé des 9 points clés pour une écoute efficace et active

L'écoute active est essentielle pour garantir un environnement sécurisé et de soutien pour l'enfant ou l'adolescent. En étant disponible, respectueux, et bienveillant, vous construisez une relation de confiance. Chaque action, de l'écoute active à la prise de notes factuelles, est un maillon essentiel pour garantir le bien-être du mineur et la protection de ses droits. Assurez-vous de bien comprendre ses besoins et de lui offrir un soutien concret et immédiat.

Annexe n°4 : Cas pratiques



Carte 1 : Violences physiques à la maison

Léo, un adolescent de 15 ans, vous confie qu'il subit des violences physiques régulières de la part de son père. Il hésite à en dire davantage, notamment par peur de ce qui pourrait se passer si l'information est partagée. Il exprime des sentiments de honte et de confusion, ne sachant pas si ce qu'il vit est « *normal* » ou si c'est à cause de ses comportements qui déplaisent à ses parents.

- ⇒ *Comment instaurer un climat de confiance avec Léo afin qu'il se sente en sécurité pour parler librement ?*
- ⇒ *Que peut-on lui dire ou ne pas lui dire ?*

Rappel : Il n'appartient pas à l'animateur d'enquêter mais d'écouter Léo. Il ne s'agit pas de le questionner comme un enquêteur.



Carte 2 : Abus en ligne et peur de représailles familiales

Noémie, une enfant de 9 ans, révèle qu'un Monsieur envoie des messages tous les jours à l'heure de la récréation à Garance en lui disant que c'est la plus belle des princesses.

- ⇒ *Comment inviter Noémie, sans la brusquer ni la mettre en position d'interrogatoire, à vous parler de ce que Garance reçoit comme messages ?*
- ⇒ *Comment aborder les révélations évoquées par Noémie avec Garance pour l'inviter à se confier à vous sur ce sujet sans néanmoins rentrer dans une investigation personnelle ?*
- ⇒ *Comment aider Noémie et Garance (séparément ou ensemble au vu de la situation) à différencier ce qui est un comportement sain et respectueux de ce qui est abusif ou inapproprié dans la situation avec le Monsieur ?*

Rappel : Même si la révélation est indirecte, il est important que l'adulte qui reçoit cette information se sente concerné et prenne la situation au sérieux.



Carte 3 : Harcèlement scolaire et peur des représailles

Maël, un adolescent de 14 ans, vous parle du harcèlement scolaire qu'il subit. Depuis plusieurs mois, il fait face à des moqueries journalières. Il refuse catégoriquement de nommer ses harceleurs. Maël ne fait pas confiance aux adultes et aux autorités scolaires parce qu'il est convaincu que cela aggraverait la situation. Il a peur que cela entraîne des représailles, comme de nouvelles humiliations, voire des violences physiques. Il aimerait que cela s'arrête mais ne sait pas comment s'en sortir.

- ⇒ *Comment établir un climat de confiance pour rassurer Maël ?*
- ⇒ *Comment l'aider à voir que des solutions existent pour sa protection ?*

Rappel : Maël pose l'acte de confiance alors qu'il dit lui-même qu'il a peur de parler aux adultes. Son ressenti ne doit pas être minimisé et doit être accueilli.



Carte 4 : Violence psychologique dans la famille et conflits internes

Sofia, une jeune fille de 17 ans, parle d'une situation difficile avec sa mère. Elle a conscience de ne pas être une enfant facile à vivre et ce, d'autant plus qu'elle ne travaille pas à l'école. Elle vous confie ne pas avoir beaucoup d'estime de soi et être souvent triste. Sa mère la rabaisse fréquemment en public en lui disant qu'elle n'est qu'une bonne à rien. Elle la compare sans cesse à sa sœur aînée qui réussit. Sa mère ne voit pas pourquoi elle lui ferait plaisir puisqu'elle ne travaille pas bien à l'école tandis que sa sœur à tout ce qu'elle demande. Elle aimerait de temps en temps que sa mère la prenne dans ses bras, comme elle le fait avec sa sœur, mais à chaque fois qu'elle s'approche, elle la rejette. Elle vous dit qu'elle ne veut surtout pas faire passer sa mère pour un monstre. Pour autant, elle évoque des effets sur son moral, sur sa confiance en elle et ses relations avec ses amis.

- ⇒ *Comment inviter Sofia à parler sans porter de jugement trop hâtif sur sa mère ?*
- ⇒ *Comment rassurer Sofia en lui montrant qu'elle mérite d'être protégée et soutenue ?*
- ⇒ *Comment aider Sofia à faire le tri entre ce qui est juste et injuste dans sa situation ?*

Rappel : Il ne faut pas être intrusif en posant des questions orientées. Tout enfant qui exprime un mal-être doit être écouté. Il faut donc permettre les conditions d'accueil de cette parole.



Carte 5 : Abus de confiance dans un cadre ecclésial

Lucas, un enfant de 5 ans, se confie à vous en jouant avec des jouets. Il mentionne qu'un homme de l'église lui a demandé de lui faire de « *gros câlins* ». Parfois, ce monsieur lui a aussi fait des « *caresses* » à ce qui s'apparente au bas du dos voir au fessier sur le jouet. Lucas vous explique qu'il a eu le droit à ce traitement car il est « *un bon garçon* ». Lucas parle de cet homme avec une certaine affection, mais son ton laisse percevoir un malaise. Il ne semble pas comprendre la gravité de ce qu'il décrit.

- ⇒ *Comment expliquer à Lucas, sans provoquer davantage de confusion chez lui, ce qui est approprié et ce qui ne l'est pas ?*
- ⇒ *Que peut-on lui dire ou ne pas lui dire ?*

Rappel : Il faut adopter une posture d'écoute active et non de questionnement intrusif. Il est essentiel de ne pas pousser Lucas à répéter ou à clarifier des détails qu'il n'est pas prêt à partager.

